



# Etude sur les Besoins et la Satisfaction en matière de Justice dans les zones d'accueil des Populations Déplacées Internes au Burkina Faso

Présentation des résultats des groupes de discussion avec les enfants âgés de 12 à 15 ans



**UNHCR**  
The UN Refugee Agency

**Hiil**  
user friendly justice



**Terre des hommes**  
Aide à l'enfance.



## Terre des hommes

Aide à l'enfance.

Terre des hommes (Tdh) est la plus grande organisation suisse d'aide à l'enfance. Depuis 1960, Tdh contribue à bâtir un avenir meilleur pour les enfants vulnérables et leurs communautés grâce à des solutions innovantes et durables. Active dans plus de 40 pays, Tdh travaille avec ses propres équipes et/ou des partenaires locaux et internationaux pour développer et mettre en place des projets sur le terrain qui permettent d'améliorer la vie quotidienne de plus de quatre millions d'enfants et membres de leurs communautés, dans les domaines de la santé, de la protection et de l'urgence. Cet engagement est financé par les dons du grand public et institutionnels avec des coûts administratifs maintenus au minimum.

# Remerciements

L'équipe de rédaction tient à remercier toutes les personnes ayant collaboré à la réalisation de cette étude, et en particulier les équipes de la Délégation de Terre des hommes au Burkina Faso qui ont permis de concrétiser ce travail sur le terrain.

Nous tenons aussi à remercier notre partenaire, le **Hague Institute for Innovation of Law (HiIL)**, qui nous a permis de réaliser cette étude sur les besoins en matière de justice des enfants qui s'inscrit dans le cadre d'un travail de recherche plus large sur les besoins et satisfaction en matière de justice dans les zones d'accueil des personnes déplacées internes au Burkina Faso 2022, ainsi que les équipes du **Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les Réfugiés (UNHCR)** et du **Conseil National de Secours d'Urgence (CONASUR)** à Ouahigouya et à Kaya.

Enfin, nous voulons tout particulièrement marquer notre reconnaissance aux premiers acteurs de ces groupes de discussions, à savoir les enfants qui ont accepté de participer à l'étude, ainsi que leurs parents.

## Ce rapport a été rédigé et mis en page par :

- Pierre Fichter – Coordinateur du Programme Cohésion Sociale - Ouagadougou
- Kristen Hope Burchill – Conseillère Recherche et Plaidoyer - Lausanne
- Laura Jacques – Conseillère Technique Régionale Accès à la Justice - Dakar
- Sophie Mareschal – Conseillère Monitoring et Evaluation - Lausanne
- Abdoul Salam Zongo – Responsable Communication et Plaidoyer - Ouagadougou

©2022, Terre des hommes Lausanne Foundation – Helping children worldwide

# Table de matière

<b>Remerciements</b>	<b>3</b>
<b>Acronymes</b>	<b>5</b>
<b>Introduction</b>	<b>8</b>
<b>Méthodologie</b>	<b>12</b>
<b>Résultats et limites</b>	<b>16</b>
<b>Présentation des Résultats</b>	<b>19</b>
<b>1. Analyse descriptive</b>	<b>20</b>
1.1. Profil sociodémographique des enfants participants aux FGD	20
1.2. Les principaux problèmes évoqués par les enfants	20
1.3. Personnes et institutions perçues par les enfants comme des ressources en matière de justice	24
1.4. Communauté de rêve : les attentes et souhaits des enfants en matière de justice	26
<b>2. Constatations et implications : analyse explicative</b>	<b>28</b>
2.1. Une cohésion communautaire mise à rude épreuve	28
2.2. Dynamiques de genre, violences basées sur le genre et accès à la justice des jeunes filles	29
2.3. La paix, vue par les enfants	30
<b>Conclusion</b>	<b>34</b>

# Acronymes

## **CONASUR**

Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation

## **FDS**

Forces de Sécurité et de Défense

## **FGD**

Focus Group Discussions (de l'anglais)

## **ONG**

Organisation Non Gouvernementale

## **OSC**

Organisation de la Société Civile

## **PDI**

Personne Déplacée Interne

## **VBG**

Violence Basée sur le Genre





# Introduction

# Introduction

Fin 2021, on estimait que la tranche d'âge des enfants âgés de 0 à 14 ans représentait environ la moitié de la population déplacée interne au Burkina Faso. Dans le cadre de l'Étude sur les besoins et satisfaction en matière de justice dans les zones d'accueil des PDI mise en œuvre par HiiL en collaboration avec la Fondation Terre des hommes, il nous paraissait primordial de porter la voix des enfants vivant dans ce contexte très difficile de déplacement forcé.

L'étude principale portant sur un échantillon de personnes âgées de 16 ans et plus, Terre des hommes a donc proposé de mettre en œuvre une enquête qualitative parallèle en développant une méthodologie adaptée aux deux thèmes abordés (justice et cohésion sociale) à travers l'organisation de focus groups avec des enfants âgés de 12 à 15 ans. L'objectif étant de mieux comprendre les problèmes de justice auxquels les enfants étaient susceptibles d'être confrontés, quels étaient leurs besoins en matière de justice, quels rapports entretenaient-ils avec les acteurs de la justice et quel était leur niveau d'accès à ces acteurs et aux institutions. De plus, il nous était nécessaire de mieux cerner les aspirations des enfants dans un contexte marqué par de fortes tensions inter communautaires et des violences armées.







# Méthodologie

# Méthodologie

Ce travail consistait donc à recueillir les perceptions et les expériences d'enfants évoluant dans un environnement très difficile en termes de conditions de vie de manière générale (précarité de l'habitat, promiscuité, accès aux services, moyens de subsistance, insécurité). On peut aussi ajouter le fait qu'une partie des enfants déplacés vit parfois éloignée des parents proches, et que certains ont été ou sont témoins ou victimes de violences et donc susceptibles de connaître des traumatismes importants. La méthodologie d'enquête devait donc s'adapter à ce contexte particulier mais aussi à la thématique de recherche, sur laquelle il n'est pas toujours évident de s'exprimer.

Dans un tel contexte, nous avons privilégié la méthodologie de focus group de discussion (FGD) à un questionnaire individuel long et plus direct dans la manière d'aborder les problèmes de justice et de cohésion sociale<sup>[1]</sup>. L'organisation de ces focus groups s'est déroulée en décembre 2021 et janvier 2022 dans les zones de Ouahigouya dans la région du Nord et de Kaya dans le Centre-Nord, ces deux localités constituant deux des principales concentrations de populations déplacées du pays<sup>[2]</sup>. Neuf focus groups ont été animé regroupant au total 84 enfants de moins de 16 ans.

Les FGD ont réuni entre six et dix enfants par session afin de produire un échange au sein du groupe et de faciliter l'expression des participants. Ces discussions en groupe ont été encadrés par deux animateurs (un animateur principal et un animateur chargé de l'observation, du reporting et d'assurer une assistance psychosociale aux enfants en cas de besoin). Le déroulement d'une session alterne entre discussion et phase d'expression plus ludique à travers des jeux collectifs et des productions artistiques individuelles (ex. dessins).

Ces binômes d'animateurs étaient constitués de professionnels de la protection des enfants issus des équipes locales de Terre des hommes et rompus à l'animation d'activités adaptées aux enfants sur le terrain. Les animateurs ont également participé à une formation spécifique pour mener les entretiens, incluant les thèmes suivants : questions de recherche, méthode d'animation, guide d'entretien (les thématiques spécifiques abordées et les outils pédagogiques à utiliser) ainsi que les aspects éthiques, supervision qualité et pratiques (organisation des groupes et sélection des participants, phase de préparation, prise de note et rapportage).

Il faut préciser que l'organisation de ces focus groups a bénéficié de la collaboration des services de l'Etat à travers les représentants locaux du CONASUR qui nous ont facilité l'accès aux sites de déplacés, ainsi que de l'aide des équipes du UNHCR à Kaya et Ouahigouya.

L'analyse a été réalisée par une équipe pluridisciplinaire et au moyen d'un logiciel d'analyse de données qualitatives facilitant le codage thématique (MAXQDA) sur base des transcriptions réalisées par les animateurs. Le processus d'analyse a été itératif et collectif. Il a également impliqué l'équipe des animateurs afin d'inclure de manière optimale les éléments d'observation lors de séance d'analyse sur base d'un premier travail de codification (analyse thématique). Une sélection d'enregistrements des discussions en langue originale a ensuite été écoutée afin de contrôler la qualité des données et de compléter l'analyse.

---

[1] Les termes de références méthodologiques et guide pour l'animateur, le plan de session de formation des animateurs, et le codebook utilisé pour l'analyse thématique sont disponibles auprès de Terre des hommes.

[2] Au 31 janvier 2022, la commune de Kaya recensait 123 356 PDI, Ouahigouya recensait 93 496 PDI. Ces deux communes accueilleraient donc environ 12% des personnes déplacées du Burkina Faso. Source : CONASUR/mars 2022







## Résultats et limites

# Résultats et limites

Comme nous allons le voir, ce travail met en évidence des préoccupations saillantes exprimées par ces enfants, notamment concernant la problématique de la cohabitation et de l'intégration au sein des communautés d'accueil, les discriminations vécues par certains, des situations de violences basées sur le genre (VBG). On notera aussi une certaine méconnaissance des acteurs liés à la justice. Ce qui nous permet d'identifier quelques pistes de travail à approfondir pour les acteurs intervenant auprès des enfants dans ces zones d'installation des déplacés internes.

Cette étude comporte certaines limites liées au contexte sécuritaire mais aussi liées à sa portée. D'une part, l'échantillon limité ayant participé à l'activité ne représente pas la diversité des profils socio-culturels des 1.741.655 individus déplacés internes du Burkina Faso<sup>[3]</sup>. L'étude ne prétend donc pas apporter une cartographie exhaustive des problèmes de justice et des situations vécues par les enfants déplacés. D'autre part, la méthodologie employée peut également avoir ses limites dans un contexte d'extrême vulnérabilité de ces enfants, de tensions sociales et inter communautaires exacerbées par la crise sécuritaire et de tabous socio-culturels encore très pesants. On comprendra donc que certains enfants ont pu rencontrer des difficultés à s'exprimer malgré le soin particulier apporté dans la phase de préparation visant à tisser un lien de confiance avec les parents et les enfants.

Cependant, les observations faites sur le terrain ces dernières années par les acteurs humanitaires nous permettent aussi d'affirmer que les situations dépeintes par les enfants sont bien réelles et malheureusement assez fréquentes. Ces focus groups se sont finalement révélés être des cadres d'écoute et d'échange privilégiés pour mettre des mots d'enfants sur les problématiques vécues par les populations dans deux régions aujourd'hui profondément marquées par la crise sécuritaire et humanitaire au Burkina Faso.

---

<sup>[3]</sup> Enregistrement des personnes déplacées internes au 31 janvier 2022 (CONASUR).







## Présentation des Résultats



## 1. Analyse descriptive

### 1.1. Profil sociodémographique des enfants participants aux FGD

Nombre de participants par sexe

	<b>Filles</b>	<b>Garçons</b>	<b>Total</b>
<b>Ouahigouya</b>	28	27	55
<b>Kaya</b>	16	13	29
<b>Total</b>	44	40	<b>84</b>

Nombre de participants par tranche d'âge

<b>Tranche d'âge</b>	<b>Nombre</b>
<b>12-13 ans</b>	18
<b>14-15 ans</b>	66

#### Types de résidence et statut

Cinq focus groups se sont déroulés avec des enfants (46) habitant dans des sites de déplacés, les quatre autres ont été fait hors site, avec des enfants habitants dans des quartiers des deux communes de Ouahigouya et de Kaya (soit 38 enfants). Les personnes déplacées internes résidants hors site, habitent généralement dans des maisons en location ou chez des membres de la famille. Des abris peuvent parfois être mis à disposition aux familles habitants hors site par les organisations humanitaires.

La grande majorité des participants aux focus groups ont un statut de PDI, seuls trois enfants issus des communautés hôtes ont participé aux activités, dans le focus groupe organisé dans le quartier de Watinooma à Ouahigouya.

#### Composition familiale

Le nombre d'enfants n'habitant pas avec leurs géniteurs semble assez élevé (NB : nous n'avons pas eu systématiquement ces précisions). Dans ces cas, les enfants habitent généralement avec un membre de leur famille.

#### Niveau de scolarisation

On a observé qu'une partie importante des enfants n'était pas scolarisée (filles et garçons confondus, avec une prévalence a priori plus élevée pour les filles). Cette prévalence de la déscolarisation est en grande partie corrélée

à l'ancienneté du déplacement. Les enfants récemment déplacés sont pratiquement tous déscolarisés.

#### Données sur le déplacement

A Ouahigouya, nous avons pu réaliser deux focus groups avec des enfants arrivés récemment (deux semaines à un mois), suite à la recrudescence des attaques des groupes armés dans les zones de Thiou et de Titao. Pour les autres enfants déplacés l'ancienneté du déplacement peut remonter jusqu'à trois ans.

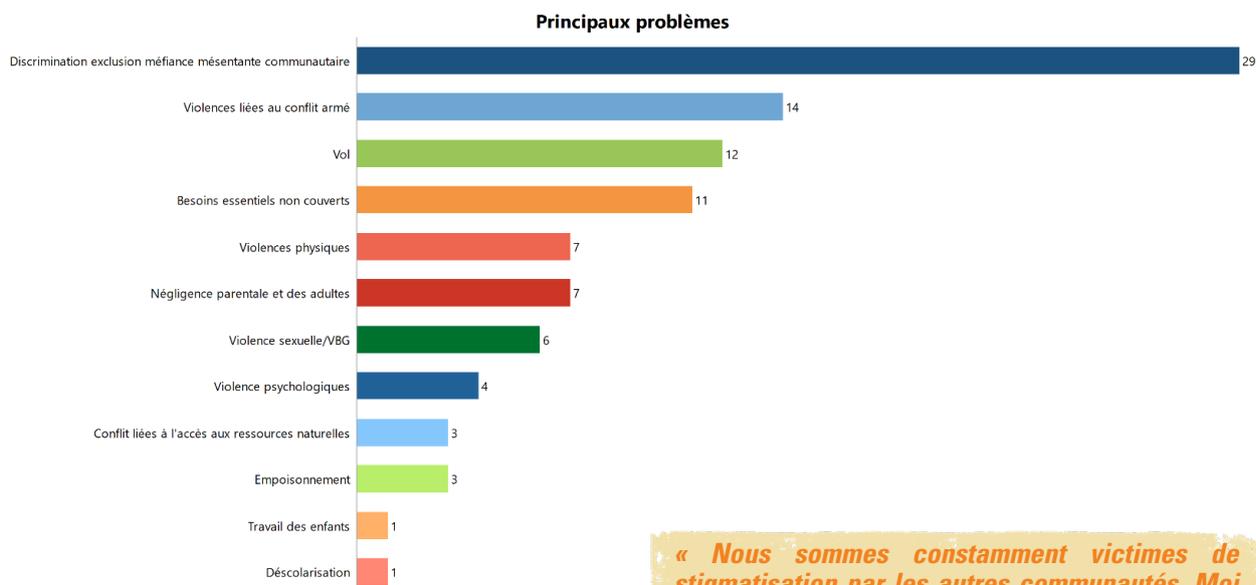
Les localités d'origine des enfants varient, mais la majorité se sont déplacés à l'intérieur de la même région (Centre-Nord ou Nord), les autres proviennent de la région du Sahel. Les enfants ayant participé aux focus groups sont principalement issus de deux communautés : la communauté Mossi et la communauté Peule.

### 1.2. Les principaux problèmes évoqués par les enfants

Une analyse thématique des transcriptions des focus groups a été réalisée et les problèmes de justice évoqués par les enfants ont été classés en 14 catégories :

1. Empoisonnement
2. Violences psychologiques
3. Violences physiques
4. Violences sexuelles et autres violences basées sur le genre

5. Vol
6. Négligence parentale et des adultes
7. Violences liées au conflit armé
8. Discrimination, exclusion, méfiance et mésentente communautaire
9. Conflits liés à l'accès aux ressources naturelles
10. Accès aux services de base
11. Alimentation
12. Travail des enfants
13. Santé
14. Déscolarisation



La stigmatisation, l'exclusion et la méfiance intercommunautaire, les violences liées au conflit armé et le vol sont les catégories de problèmes de justice qui ont été évoqués le plus souvent par les enfants rencontrés.

Parmi les problèmes liés à leur intégration et la cohésion sociale, les enfants consultés ont principalement évoqué la discrimination, la stigmatisation, l'exclusion, la méfiance et la mésentente communautaire. Ces problématiques font référence au problème plus global de cohabitation et de cohésion communautaire. Certains enfants ont déclaré faire face à de la stigmatisation fréquente, des injures proliférées par des "autochtones" et des membres d'autres communautés déplacées pour leur appartenance à un certain groupe ethnique et des accusations de collaboration avec les groupes dits « terroristes » ou dits « djihadistes ».

D'autres mentionnent que l'exclusion se fait sur base d'autres facteurs tels que le statut de résidence (autochtone vs. déplacé), l'hygiène ou encore le comportement de l'enfant. L'exclusion concerne les jeux avec les autres enfants et l'accès au travail. Par exemple, il ressort de certaines de leurs déclarations que certaines

*« Nous sommes constamment victimes de stigmatisation par les autres communautés. Moi j'en ai été victime même le mois passé où je suis allé mendier et on m'a traité de terroriste. » - Kaya*

*« Nous avons peur que les FDS viennent nous enlever déjà que nous sommes traités de terroristes par les autres. » - Kaya*

familles mais également certains enfants refusent de jouer avec eux.

D'autres enfants ont déclaré subir des injures et de « la labellisation ». Enfin, les enfants évoquent de la méfiance, des mensonges, de la jalousie, de la vengeance, des bagarres et d'autres violences physiques. Parmi les problèmes de cohésion communautaire, les enfants ont également évoqué, outre des violences physiques et psychologiques mentionnées, des conflits liés à l'usage des ressources naturelles, en particulier des litiges liés à l'accès à l'eau et la coupe du bois (le bois est principalement utilisé comme combustible par les ménages).

Les enfants ont également témoigné de problèmes liés au conflit armé, souvent classés parmi les plus graves lors de l'exercice de priorisation : les tueries, le fait d'avoir été

déplacé et la vie difficile qui en résulte, la crainte d'enlèvement des enfants eux-mêmes et des adultes de leur communauté par les forces de défense et de sécurité (à Kouimkouli, un enfant a notamment évoqué les enlèvements de leurs maîtres coraniques), les sévices infligés par les groupes d'auto-défense à certains enfants et la crainte qui en résulte, la crainte de revivre les

**« Les gens s'entretuent » - Ouahigouya**

**« La vie est difficile, les gens se tuent sans raison » - Ouahigouya**

événements qui sont à l'origine de la fuite de leur village et de leur déplacement.

Les problèmes de vols principalement de bétails, ont également été évoqués à douze reprises par les enfants. Tandis que ceux-ci semblent davantage concerner les adultes, des vols commis par les enfants sont également mentionnés ainsi

**« Certains enfants quittent le site pour voler et sont pris par les Koglweogo et conduit sur leur site et bastonner pour dire la vérité. » - Kaya**

**« Il y a des garçons qui te font la cour et si tu refuses ils te frappent et souvent couchent avec toi par force. » - Ouahigouya**

**« Si une fille gagne une grossesse, elle est bannie de la famille et l'auteur de sa grossesse aussi la rejette tout en contestant qu'il n'est pas l'auteur. Cela fait souffrir beaucoup de filles. » - Ouahigouya**

évoquée à sept reprises par les enfants, suivi de la violence sexuelle mentionnée à six reprises, et de la violence psychologique évoquée à quatre reprises.

Il faut toutefois préciser que la catégorie violence psychologique ne comprend pas les propos stigmatisants et les injures exprimées dans le cadre de la mésentente communautaire, celles-ci faisant l'objet d'une catégorie à part entière. Parmi les violences physiques mentionnées, il semble s'agir majoritairement de coups et blessures entre enfants. Quant aux violences sexuelles et basées sur le genre, il s'agit de mariages forcés et de grossesses indésirées dont sont victimes les jeunes filles.

Les animateurs des focus groups ont également observé que les jeunes filles vivant sur les sites de déplacés semblent moins fréquenter l'école que les garçons, ces derniers sembleraient

que les sévices et représailles qu'ils endurent lorsqu'ils sont attrapés par les groupes d'auto-défense (Koglweogo).

S'ensuivent ensuite des faits que nous avons classés dans la catégorie "négligence parentale ou d'adultes de la communauté". Parmi ceux-ci, on retrouve les accidents de moto impliquant des enfants provoqués par la négligence des



parents et également certains comportements des parents (bagarres, indifférence, inattention) évoqués par les enfants.

Au niveau des différentes formes de violences subies par les enfants, la violence physique a été

prioritaires par rapport à leurs soeurs pour l'inscription scolaire.

En ce qui concerne les autres problèmes signalés par les enfants, il faut noter la déscolarisation, la mendicité et le travail des enfants ainsi que les besoins essentiels non couverts en matière de logement, d'alimentation, de vêtements et de santé auxquels ils font également face.

### **Les problèmes les plus graves**

Lors des focus groups, il a été demandé aux enfants de classer les problèmes qu'ils avaient préalablement identifiés par ordre de gravité. Les enfants ont réparti et classé les problèmes par ordre de gravité comme suit :

<p><b>Les problèmes les plus graves</b></p>	<p>Violences, inclus les violences liées aux conflits :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les violences physiques, incluant celles entre enfants</li> <li>- Le travail des enfants</li> <li>- Les vols de bétails, des boutiques et pillages</li> <li>- Les tueries massives</li> <li>- Les violences basées sur le genre</li> <li>- La maltraitance des orphelins</li> <li>- Les accidents de circulation</li> <li>- Les enlèvements par les forces de défense et sécurité</li> <li>- Sévices corporels infligés par les groupes d'autodéfense aux présumés voleurs</li> <li>- L'égarment des enfants sur le site</li> <li>- L'empoisonnement</li> </ul> <p>Problèmes de cohabitation communautaire et de cohésion sociale :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La stigmatisation communautaire</li> <li>- La méfiance entre les enfants et les communautés</li> <li>- Les vengeances, trahisons et jalousie</li> <li>- La mésentente entre communautés et les méchancetés</li> </ul> <p>Les besoins essentiels non couverts :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les problèmes de santé</li> <li>- L'insuffisance alimentaire</li> </ul> <p>Les conflits quant à l'accès aux ressources (l'eau)</p>
<p><b>Les problèmes moyennement graves</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'interdiction de la coupe du bois</li> <li>- Les grossesses précoces et le mariage d'enfants</li> <li>- Les accusations fortuites de vol</li> </ul>
<p><b>Les problèmes moins graves</b></p>	<p>Problèmes de cohabitation communautaire et de cohésion sociale :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La discrimination due à l'âge, le sexe ou selon le statut</li> <li>- Le sentiment d'exclusion</li> <li>- Les injures</li> </ul> <p>Les besoins essentiels non couverts :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'insuffisance alimentaire</li> <li>- Le manque de vêtements</li> <li>- Le manque d'eau et l'accès à l'eau</li> <li>- Le manque d'argent et d'emploi</li> <li>- Le manque d'abris</li> <li>- Le manque d'hygiène</li> <li>- Construction des centres d'hébergement et de traitement des malades mentaux</li> </ul> <p>La négligence parentale :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La non-contribution aux charges financières du ménages par certains hommes</li> <li>- Certains sont contents et d'autres mécontents</li> <li>- Certains parents refusent de satisfaire les besoins des enfants</li> <li>- L'indifférence des parents face aux querelles des enfants</li> </ul> <p>Autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les conflits entre adultes</li> <li>- Le manque de respect aux parents</li> <li>- Manque de solidarité</li> </ul>

Il ressort de cette classification que les tueries, les vols, les problèmes de cohabitation et de cohésion communautaire, les violences physiques et les violences basées sur le genre ainsi que les conflits d'accès à l'eau sont considérés comme étant les problèmes les plus

graves par les enfants.

Un groupe d'enfants a toutefois préféré classer les violences basées sur le genre (grossesses indésirées et mariages forcés) comme des problèmes "moyennement graves". Il faut

cependant tenir compte du fait que les filles étaient minoritaires dans ce groupe de discussion et que l'animation était menée par des adultes masculins, ces éléments peuvent constituer des facteurs ayant pu influencer ce choix.

Enfin, les problèmes liés aux besoins essentiels non couverts, les problèmes de cohabitation et de cohésion communautaire à nouveau, et la négligence parentale, ressortent parmi les problèmes classés comme moins graves par les enfants.

Bien que certaines divergences entre les enfants aient été observées lors de cet exercice de classification par ordre de gravité, il ressort des échanges avec les animateurs que les enfants se sont majoritairement accordés sur une classification commune pour la plupart des problèmes qu'ils rencontrent.

### Les disparités entre les localités et les lieux de résidence

Les problèmes de cohabitation et de cohésion communautaire, les violences liées aux conflits et les vols sont les catégories de problèmes qui touchent le plus grand nombre d'enfants. Toutefois il existe au sein de ces catégories des distinctions entre les localités quant aux types de problèmes rencontrés par les enfants.

Les craintes vis-à-vis des groupes d'auto-défense et des forces de sécurité ont davantage été mentionnées par les enfants des sites de déplacés de Kaya tandis que les enfants résidant à Ouahigouya, en particulier ceux du secteur 12, ont davantage exprimé leurs craintes face aux tueries de masse. Il faut noter qu'une des principales tueries de masse commise au Burkina Faso, a eu lieu à Barga en 2020 dans la région du Nord, et avait provoqué un déplacement majeur de la population en direction de Ouahigouya.

Quant aux stigmatisations ethniques et accusations de terrorisme, celles-ci ont été principalement évoquées par les enfants de Kouimkouli à Kaya tandis que les enfants des différents secteurs et sites de déplacés de Ouahigouya ont davantage mentionné être victimes d'insultes, de mensonges, de trahisons, de vengeances et de coups et blessures du fait d'être déplacés.

En ce qui concerne les vols, ceux-ci ont été cités par tous les groupes d'enfants consultés,

indépendamment du site de déplacés ou de leur localité.

Les violences basées sur le genre semblent particulièrement affecter les jeunes filles vivant sur le site de Kouimkouli à Kaya, ayant été mentionnées à quatre reprises par les enfants de ce site. Il faut cependant noter qu'il s'agit de l'unique groupe dans lequel les filles étaient représentées majoritairement et que les violences basées sur le genre ont été mentionnées dans trois groupes de discussion.

Enfin, il faut mentionner que le problème d'empoisonnement a été uniquement évoqué par les enfants vivant sur le site de déplacés de Bolé à Kaya.

Concernant la déscolarisation, elle semble particulièrement affecter les enfants du secteur 10 de Ouahigouya.

### 1.3. Personnes et institutions perçues par les enfants comme des ressources en matière de justice

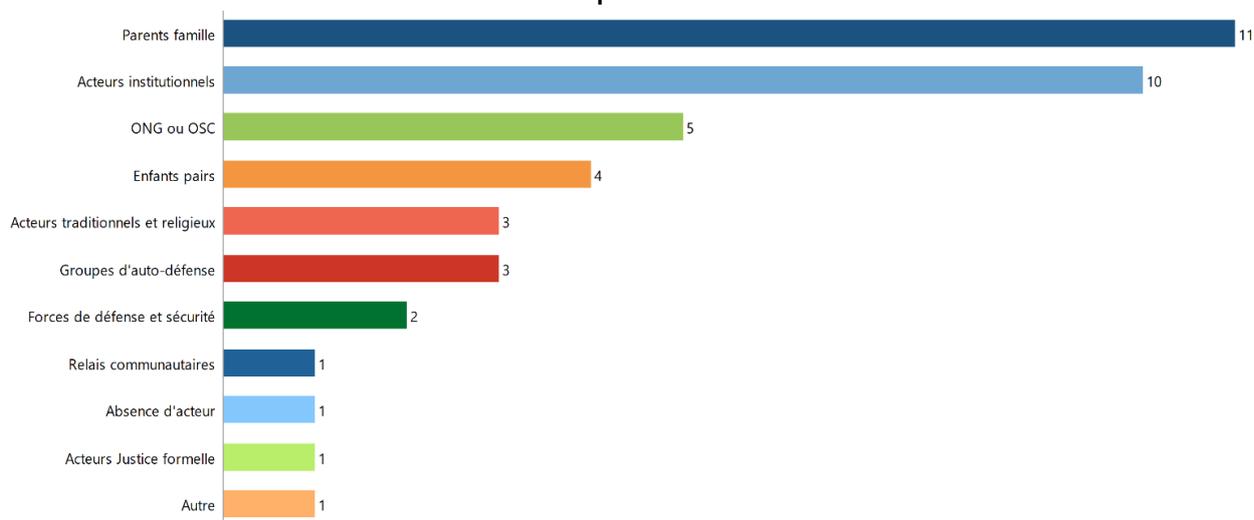
Les personnes et institutions ressources sont des personnes ou groupes de personnes qui sont perçus comme pouvant aider les enfants et la communauté à adresser ou régler les problèmes de justice.

Neuf catégories de personnes et institutions ressources ont été évoquées lors des groupes de discussions :

- Les acteurs / organisations qui délivrent un service public ou de type institutionnel (mairie, action sociale, enseignants...)
- Les forces de défense et de sécurité (armée, gendarmerie, police étatique)
- Les acteurs de justice formelle
- Les groupes d'auto-défense
- Les Organisations Non Gouvernementales (ONG) ou les Organisations de la Société Civile (OSC)
- Les relais communautaires
- Les acteurs traditionnels et religieux
- Les parents ou membres de la famille
- Les « pairs », les autres enfants

Ce sont assez naturellement, les parents, les membres de la famille ou les adultes proches qui ont été mentionnés le plus souvent et ce pratiquement par tous les groupes (7/9), comme étant les acteurs qui aident à régler les

## Institutions & personnes ressources



problèmes concrets et quotidiens que rencontrent les enfants.

Dans trois groupes, les participants ont

**« En cas de problèmes c'est avant tout les parents que nous informons. » Kaya**

mentionné que les enfants sont eux-mêmes des personnes ressources importantes pour aider à régler les problèmes de leurs pairs.

**« Nous séparons les auteurs entre nous, enfants. » Kaya**

Les acteurs institutionnels ont été mentionnés de manière récurrente dans tous les groupes comme des personnes ressources pour les enfants, en particulier l'action sociale, les enseignants, l'hôpital ou le centre de santé, ou de manière plus générale, « le gouvernement ». Il est intéressant de noter cependant que les acteurs du système judiciaire n'ont été nommés qu'une seule fois, de manière très marginale et abstraite, comme un concept : « la Justice ». Par ailleurs, aucun prestataire d'assistance juridique (avocat, conseiller juridique, parajuriste) n'a été mentionné. Les enfants restent aussi très brefs dans leur évocation des acteurs institutionnels sans donner beaucoup de précision sur leur expérience de consultation de ces acteurs.

Les enfants ont aussi cité quelques organisations humanitaires internationales (Tdh, Intersos, Acted et UNICEF) comme des institutions-ressources, principalement à Ouahigouya, mais n'ont évoqué aucune organisation de la société

civile locale. A noter que les quatre organisations citées sont aussi les principaux acteurs humanitaires travaillant à l'intérieur des sites de déplacés de la zone, et particulièrement sur les problèmes de protection, d'enfance et de santé. Ces organisations travaillent la plupart du temps en collaboration avec des acteurs institutionnels localement, notamment les services sociaux.

Les groupes d'auto-défense sont cités à trois reprises par les enfants comme institution ressource aidant à régler des problèmes de justice, avant les forces de défense et de sécurité (gendarmerie) ou les acteurs judiciaires.

**« Nous informons les Koglweogo en cas de vol » Kaya**

Concernant les groupes d'auto-défense ce sont les Koglweogo qui ont été évoqués nommément, et ce dans les deux communes de consultation, à Ouahigouya et à Kaya. Il est intéressant de voir que cet acteur a été cité à la fois dans les acteurs vers qui se tourner en cas de problème, mais aussi comme auteurs de violences dans les problèmes rencontrés par les enfants.

Il est aussi intéressant de noter qu'un enfant a affirmé qu'aucun acteur n'est présent localement pour aider en cas de problème de justice.

Enfin, on peut observer que les acteurs traditionnels coutumiers ou religieux n'ont été cités qu'à trois reprises. On peut expliquer cela par le fait que le déplacement induit entre autres l'affaiblissement des structures traditionnelles

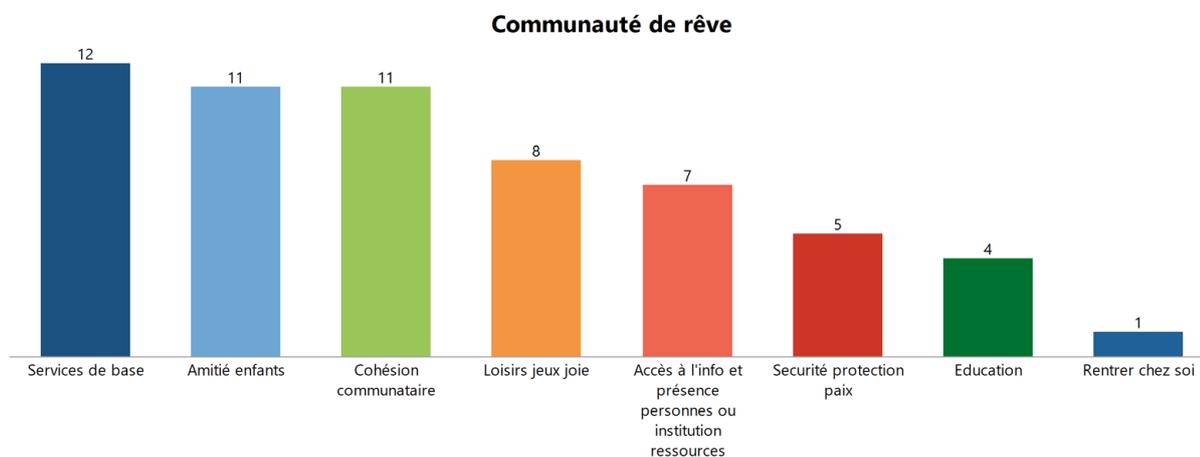
de gestion des conflits et plus généralement une perte de légitimité de la chefferie coutumière des localités d'origine, ces fonctions étant intimement liées à la terre et à la gestion et la résolution des conflits y afférant. D'autre part, les leaders traditionnels et religieux ont souvent été les premières victimes de ce conflit notamment à travers des assassinats ciblés ou des enlèvements de la part des différents acteurs armés.

Il ressort également des échanges avec les animateurs que les enfants nouvellement arrivés sur les sites de déplacés ont répondu en majorité qu'il n'existait pas de personnes ressources contrairement aux enfants vivant depuis plus longtemps sur les sites qui ont identifié quelques

personnes et institutions. Il semblerait que les nouveaux arrivants n'aient pas connaissance de ces acteurs ou qu'ils aient été en contact avec certains d'entre eux mais ne puissent pas encore les identifier nommément.

#### 1.4. Communauté de rêve : les attentes et souhaits des enfants en matière de justice

Lors des groupes de discussions, il a été demandé aux enfants d'imaginer leur communauté de rêve, en précisant quelles sont leurs attentes en matière de justice et de cohésion sociale et en identifiant les personnes et les institutions desquelles ils aimeraient obtenir un soutien en cas de problèmes.



Ce dont rêvent d'abord les enfants, c'est d'avoir accès aux services de base et que leurs besoins essentiels soient couverts : nourriture et eau, logement, vêtements, santé, hygiène.

L'accès à l'éducation et au travail a été codé comme catégorie à part entière mais elle a également été citée comme faisant partie de la communauté de rêve, sachant qu'une part non négligeable des enfants participants ont été déscolarisés du fait du déplacement, ou pour certains ne l'ont jamais été.

L'amitié entre enfant, la cohésion communautaire (le pardon, la solidarité, l'entente entre les personnes et les enfants, le respect), le fait de pouvoir jouer tous ensemble et d'être heureux sont ensuite évoqués comme des éléments importants de la communauté de rêve des enfants. Ainsi, il ressort des déclarations des enfants, le désir qu'il existe une entente, une union et une amitié sans barrières ni exclusions communautaires ou liées au statut de résidence.

Les enfants témoignent également d'un désir de se sentir en sécurité et protégés des violences dans un climat de paix, ainsi qu'une présence protectrice de personnes ou institutions ressources qui leur seraient accessibles (maire, gouverneur). Il est intéressant de noter que la présence du gouvernement est souhaitée par un enfant du groupe dans lequel les discriminations ont été reportées le plus intensément.

**« Je souhaite la présence des structures qui protègent des enfants comme vous (Tdh), soient sur le site. » Kaya**

**« Je veux que nos parents, nos maîtres coraniques et nos chefs de villages s'entendent avec les FDS » Kaya**

**« Nous voulons aussi sentir la présence du gouvernement » Kaya**

Dans un groupe, les enfants ont également dessiné et présenté leur métier de rêve et le rôle qu'ils aimeraient jouer au sein de leur communauté lorsqu'ils seront adultes. Il ressort de leurs dessins et écrits que certains enfants rêvent

d'être policier "pour protéger la population et ramener la victoire au Burkina Faso" tandis que d'autres mentionnent leur volonté d'être docteur en cohésion sociale ou directrice de l'action

sociale pour ramener l'unité et le respect entre les populations.

Le désir que l'action sociale soit présente dans leur quartier pour régler les problèmes

**« [la communauté de rêve, c'est...] Quand les enfants s'aiment entre eux »  
Ouahigouya**

**« On doit avoir l'union entre nous les enfants » Ouahigouya**

**« Je souhaite qu'il y ait la joie au point que les enfants se croisent et se font des tampons (salutation avec le point fermé), jouer et rendre fier les autres. » Kaya**

**« Je souhaite que les jeunes filles soient épanouies, qu'elles vivent dans l'entente et l'harmonie. Que tous les enfants puissent se donner la main et jouer dans la paix et la joie. » Kaya**

**« Pouvoir partager des moments de joie avec mes camarades sous un arbre »  
Kaya**

**« Il faut faire une collecte auprès des quartiers riches pour donner aux quartiers pauvres »**

**Ouahigouya**

et leur apporter une protection est également mentionné à quatre reprises par les enfants du site de Kouimkouli à Kaya. Ainsi, il semblerait que les enfants de ce site de déplacés internes, reconnaissent l'action sociale comme une

institution ressource dans laquelle ils ont confiance et aimeraient avoir accès au quotidien.

Le retour dans la localité d'origine n'est cité qu'une seule fois, bien que les propos d'enfants

**« Je souhaite que l'action sociale soit toujours présente dans mon quartier, là, en cas de problème je vais les voir. » Kaya**

reflètent une certaine nostalgie de leur quotidien laissé derrière eux. On peut expliquer cela notamment par le fait que le départ a été généralement traumatisant et soudain. Si une partie des populations déplacées de ces régions du Burkina Faso a dû fuir pour ne pas risquer de subir de violences (village voisin attaqué, intimidation, ultimatum laissé par les groupes armés), d'autres déplacés sont partis après avoir été victimes. Le retour dans ces zones fait donc peur, d'autant plus que les conditions sécuritaires n'y sont la plupart du temps pas garanties, et que les tentatives de retour se sont souvent soldées par le passé, par des échecs. Il est évident aujourd'hui que des jeunes, malgré

les difficultés du déplacement, se projettent à plus long terme dans les localités urbaines dans lesquelles ils sont accueillis. Le déplacement n'ayant fait qu'accélérer les dynamiques d'exode rurale.

Au-delà de cette explication, on peut considérer que le retour n'est pas une préoccupation importante pour ces enfants. En effet, ils doivent faire face à des situations d'urgence quotidienne, leurs priorités se portent donc davantage sur la satisfaction des besoins essentiels (alimentation, santé), leur protection, ainsi que leur bonne intégration dans ce nouvel environnement.

## 2. Constatations et implications : analyse explicative

### 2.1. Une cohésion communautaire mise à rude épreuve

Il ressort des groupes de discussions une perception très forte des problèmes de cohésion communautaire vécue par les enfants. Parmi les problèmes de justice et de cohésion sociale identifiés par les enfants, 30% de ces problèmes font référence à de la mésentente communautaire, de la méfiance, de la stigmatisation, voire de l'exclusion.

Exilés de leurs villages et réfugiés dans de

Ainsi, jusqu'alors citée comme un modèle de société en matière de vivre-ensemble et de cohésion sociale, les relations intercommunautaires de la société burkinabè payent un lourd tribut depuis le conflit armé. On assiste à une érosion de ces mécanismes d'entraide et des fondements de la coexistence pacifique de ces communautés. L'accroissement de ces discours identitaires et de ce climat de méfiance intercommunautaire, déjà fortement décriés depuis plusieurs années, se seraient-ils répandus et généralisés au point de s'introduire dans les rapports des enfants ?

***Les communautés hôtes nous prolifèrent des injures. »***

***« Quand tu as un ami et après il constate que tu es déplacé, il cesse d'être ton ami. »***

nouvelles localités, les enfants déplacés internes n'ont pas toujours été reçus avec l'hospitalité burkinabè pourtant bien connue, malgré la mise en place d'initiatives individuelles ou collectives de solidarité. Victimes d'injures, de stigmatisation et de mise à l'écart par les enfants et adultes des communautés hôtes ou d'autres communautés de déplacés, les enfants consultés dépeignent leur nouveau quotidien comme un environnement hostile, empreint d'un climat de méfiance. Exhortés par un adulte de louer les bonnes ententes avec la communauté hôte et de ne pas aborder les problèmes communautaires existants (peut-être par peur de représailles) lors d'un focus group, les enfants n'ont toutefois pas pu jouer les faux-semblants. Lors des groupes de discussion, les enfants n'ont pas pu cacher leur désarroi face aux insultes, aux délits de faciès et aux stigmatisations auxquels ils sont régulièrement confrontés du fait de leur appartenance ethnique ou de leur statut de résidence. Stigmatisés par certains jusqu'à être accusés de « terroristes et d'être à l'origine des déplacements », les enfants des communautés peules sont troublés et ne comprennent pas comment on peut les blâmer d'appartenir aux mêmes groupes que ceux qui ont poussé leurs familles à s'exiler avec toutes les difficultés, et souvent la paupérisation que cela induit.

***« Nous sommes traités de terroristes presque tous les jours », « Les enfants des autres communautés n'apprécient pas trop que nous jouions avec eux »***  
***Quahigouya***

Comment endiguer ce processus, ressouder le tissu social et les relations communautaires ? Tel sera le défi des autorités burkinabè et des prochaines générations. La consolidation de la paix et de la sécurité ne suffiront pas à rebâtir une nation, ils devront nécessairement s'accompagner d'un travail de reconstruction de la cohésion sociale et de dialogue au sein d'un territoire et d'une nation très fracturée.

### ***Rôle prépondérant des jeunes et des enfants dans le renforcement d'une cohésion sociale durable...***

Pour résoudre ces divisions et fractures sociales, les enfants sont à nouveau forces de propositions : ils suggèrent de rétablir l'amour, la paix, l'amitié, la solidarité, l'entente, la tolérance, le respect et le pardon entre les enfants, les adultes et les communautés. Les enfants l'ont compris, ces valeurs sont celles qui forment les fondements d'une cohésion sociale et les ferments d'une cohabitation communautaire réussie. Par conséquent, il est important que des stratégies visant à renforcer les mécanismes de solidarité et de dialogue et à rétablir les valeurs de respect, de confiance, d'amitié et d'entraide entre les communautés hôtes et déplacées, soient placées au cœur des actions et des programmes intervenant auprès des communautés déplacées et au sein des localités à forte concentration de personnes déplacées. La mise en place de cadres de dialogue, d'activités socioculturelles et d'espaces où les communautés peuvent partager leurs vécus, leurs histoires, leurs difficultés renforcent les liens d'empathie,

d'entraide et tendent à réduire les différences et stéréotypes communautaires. L'éducation et les espaces où les enfants peuvent se rencontrer et jouer, peuvent jouer un rôle déterminant dans la création de ces liens d'amitiés et d'entraide intercommunautaires.

### **Réponse humanitaire inclusive et politique urbaine durable...**

Par ailleurs, afin de favoriser la solidarité et la cohésion sociale entre les différents groupes, il est important que les populations hôtes soient consultées sur leurs besoins de la même manière que les PDI, et que les mesures d'assistance et les actions humanitaires fournies aux communautés hôtes et déplacées soient mieux intégrées de manière à concevoir des programmes inclusifs permettant aux communautés de se rencontrer et d'obtenir une assistance uniforme (santé, logement, nourriture, protection). Afin d'assurer une information symétrique et d'instaurer un dialogue avec les usagers quant à la fourniture de ces mesures d'assistance, il est essentiel de créer des cadres de concertation et des comités de gestion de plaintes collectifs dans lesquels toutes les communautés soient représentées. Dans un climat de tensions communautaires, il est essentiel que le gouvernement et ses partenaires prennent conscience de l'impact que peuvent produire la fourniture d'un soutien asymétrique. Chaque mesure d'accompagnement fournie doit ainsi être réfléchi et conçue de manière à réduire les facteurs de division et à favoriser la cohabitation et le vivre-ensemble.

Le retour des PDI dans leurs villages d'origine dans un court terme est peu probable. Par conséquent, outre fournir des services d'assistance humanitaire permettant de couvrir les besoins de première nécessité, il est essentiel que le gouvernement et ses partenaires réfléchissent à des stratégies pour l'installation durable des PDI et leur intégration au sein des communautés hôtes. Ces stratégies d'installation doivent être pensées et développées en concertation avec les communautés hôtes afin de favoriser l'intégration socio-économique de ces populations déplacées. Il sera également important de réfléchir l'impact de cette nouvelle démographie sur l'usage des ressources naturelles et l'accroissement des besoins que cela engendre sur les services publics locaux, et de manière générale sur les

plans d'urbanisation.

## **2.2 Dynamiques de genre, violences basées sur le genre et accès à la justice des jeunes filles**

L'examen des groupes de discussion et l'analyse des entretiens semblent montrer la place que jouent certaines représentations socio-culturelles du genre chez les enfants. Les animateurs ont observé que dans la plupart des groupes, les filles ont eu tendance à attendre que les garçons prennent la parole en premier et à s'aligner aux réponses données par ces derniers. Même dans les groupes où les jeunes filles étaient davantage représentées que les garçons, les animateurs ont observé des difficultés à engager la discussion. Plusieurs brise-glaces visant à mettre les enfants en confiance ont été nécessaires avant d'entamer les discussions. Des raisons socio-culturelles peuvent expliquer ces silences et réticences à exprimer des opinions personnelles en public. En groupe, les participants ont tendance à rester dans les idées considérées comme « socio-culturellement correctes ». Par ailleurs, on notera également que la présence des garçons de la communauté dans les mêmes groupes de discussion et d'animateurs exclusivement masculins peuvent s'avérer être des facteurs " bloquants " à la mise en confiance et à la prise de parole par les jeunes filles.

Dans l'ensemble, les garçons et les filles semblent rencontrer les mêmes problèmes de justice et de cohésion sociale, à l'exception des violences sexuelles et basées sur le genre. Les jeunes filles ont mentionné être également confrontées à plusieurs formes de violences sexuelles et basées sur le genre et plus particulièrement à des mariages précoces et forcés, des viols et des grossesses indésirées. Par ailleurs, les animateurs des groupes de discussion ont aussi observé que les jeunes filles vivant sur les sites de déplacés semblent davantage non-scolarisées ou déscolarisées par rapport aux garçons, ces derniers seraient prioritaires par rapport à leurs sœurs pour l'inscription scolaire. Au regard des discussions des enfants, les violences sexuelles<sup>[4]</sup>, en particulier les mariages précoces et forcés ne concerneraient que les jeunes filles. Il faut cependant noter que si le taux de prévalence des violences sexuelles est nettement plus élevé chez les filles, les jeunes garçons sont également victimes de violences sexuelles. Les mariages

[4] Trust Africa, Etude exploratoire sur la prévention et l'élimination des violences basées sur le genre au Burkina Faso: les régions des cascades, du centre nord, du nord, du plateau central et des hauts bassins, 2019 ; Institut Supérieur des Sciences de la Population Rapport final Etude nationale sur les violences faites aux enfants au Burkina Faso, 2018.

précoces et forcés sont encore très présents au Burkina Faso, en particulier en milieu rural et au sein de certaines communautés. Ils sont considérés comme un moyen de consolider les relations sociales mais également pour la famille de la jeune fille d'obtenir une dot de la famille du mari sous forme d'argent, de terres agricoles ou de bétail. Le conflit armé et le déplacement ayant engendré des pertes matérielles substantielles pour certaines familles, on peut raisonnablement se demander si les familles déplacées internes appauvries ne procèdent pas davantage au mariage précoce de leurs filles pour assurer la survie du reste de la famille.<sup>[5]</sup> Pour pouvoir documenter la présence de ce phénomène, il serait pertinent d'examiner si l'on observe une augmentation du taux de prévalence des mariages précoces et forcés au sein des familles de déplacées et les raisons de ces mariages.

Bien que des rapports récents mettent en exergue une escalade des violences basées sur le genre à l'égard des femmes et jeunes filles déplacées aux conflits, seuls quelques enfants au sein de trois groupes de discussion ont mentionné les violences sexuelles et basées sur le genre comme problèmes vécus par les enfants et personnes de leur communauté. En outre, seul le groupe de discussion au sein duquel les jeunes filles étaient majoritaires (8 filles et 2 garçons) a cité ces violences sexuelles à plusieurs reprises. Les violences sexuelles étant tabou dans la plupart des communautés, il est rare que les jeunes filles s'expriment sur ces questions, en particulier en présence de leurs frères et des garçons de leur communauté. Par ailleurs, les animateurs des groupes de discussions ont observé une réticence des enfants à aborder le sujet malgré certaines questions des animateurs plus spécifiques sur les VBG. En outre, les conséquences sociales et familiales (stigmatisation, bannissement de la famille, exclusion sociale) auxquelles les jeunes filles risquent d'être exposées en cas de communication sur ces violences sexuelles pourraient également expliquer les raisons pour lesquelles certaines jeunes filles préfèrent rester silencieuses et ne pas s'exprimer en public. Enfin, la méthodologie du focus group n'est probablement pas la plus appropriée pour aborder ces sujets délicats et socialement tabou, des entretiens individuels seraient plus adaptés. Ainsi, l'absence de référence aux VBG et les silences et réticences d'aborder le

sujet dans les autres groupes de discussion ne devraient pas s'interpréter comme une absence de ces violences au sein des autres sites de déplacés. Au contraire, cette problématique (risque de protection) requiert qu'une analyse plus approfondie de ces violences soit menée à travers l'usage de méthodes plus adaptées au contexte socio-culturelle et à ce sujet sensible.

Concernant les personnes ressources et le traitement des problèmes des enfants auprès de ces personnes, les informations recueillies ne nous permettent pas d'examiner si les jeunes filles font appel à d'autres personnes ressources que les garçons et si des traitements différenciés existent entre les enfants. On sait toutefois qu'un dispositif de monitoring de protection est mise en œuvre par les agences des Nations-Unies, les ONG et les services sociaux dans une partie de ces zones d'accueil des déplacées internes, mais qu'il ne peut ni identifier, ni répondre à l'ensemble des situations. De la même manière, il ne ressort pas des informations récoltées, des différences notables entre les enfants quant aux solutions proposées et leurs visions de la communauté de rêve.

### **2.3. La paix, vue par les enfants**

Les enfants qui ont participé à cette recherche ont identifié des besoins en matière de justice qui sont clairement ancrés dans le contexte de violences armées et notamment de conflits intercommunautaires qui les a non seulement poussés à quitter leur localité d'origine, parfois à être séparés de leurs parents, mais qui entache également leur vie quotidienne. Pourtant, à l'opposé des témoignages de violence et de souffrance, les filles et les garçons qui ont participé aux FDG ont également articulé un contre-récit puissant : l'espoir de la paix. Dans la dernière partie des FDG, lorsque les enfants ont été invités à parler et à partager leurs dessins d'une communauté de rêve, des mots tels que «amour», «union» et «harmonie» ont été utilisés pour décrire les relations entre les enfants. Dans leurs créations, ils ont dessiné des images d'eux-mêmes se tenant la main et jouant ensemble sous les arbres. Ces mots et ces images traduisent l'aspiration des enfants à l'inclusion, à la connexion et à la communauté, même face à une violence quasi-normalisée entre adultes. Ils montrent que les enfants ne sont pas d'accord avec les divisions imposées par les adultes dans

[5] UNHCR, Témoignage de Ariette, <https://gbv.westafrica.exposed/portraits/ariette/>

leurs communautés, comme lorsque les parents disent à leurs enfants qu'ils ne peuvent pas jouer avec des enfants d'autres groupes en raison de tensions communautaires.

Les images et les mots utilisés par les filles et les garçons pour décrire la paix font écho au concept de justice réparatrice, qui privilégie la guérison, le pardon et la réparation au niveau individuel et communautaire plutôt que la rétribution et la punition. En outre, l'accent mis sur l'amitié et les aspirations à jouer ensemble témoigne de l'espoir de trouver des réparations et des solutions au sein des groupes de pairs. Il est important de noter qu'ils ne considèrent pas le soutien par les pairs comme une solution isolée, mais reconnaissent qu'il doit être facilité par le soutien des adultes dans leurs familles et leurs communautés.

Les valeurs de la justice réparatrice tendent

été mentionnés comme acteurs ressources principaux auxquels les enfants font appel pour obtenir du soutien dans les FDG (seulement trois mentions parmi tous les groupes). Il n'est donc pas possible de dire si les enfants considèrent ou non que les valeurs de paix, d'amitié et d'harmonie sont promues et pratiquées par le biais de groupes ou d'institutions spécifiques dans leur environnement immédiat ou s'ils aspirent à ces valeurs de manière intuitive comme une contre-réponse émotionnelle à la peur suscitée par les acteurs armés.

En résumé, les enfants qui ont participé aux FDG ont clairement exprimé leurs aspirations aux valeurs de réparation et les ont considérées comme la clé pour surmonter les conflits et la violence qu'ils ont subis dans le passé, qui ont conduit à leur déplacement, et la violence quotidienne qu'ils continuent de subir dans leurs localités d'accueil. Il s'agit d'éléments



à être associées aux acteurs de la justice coutumière contrairement aux acteurs armés tels que les Koglweogo et les groupes armés qui fonctionnent sur la rétribution et la peur. Cependant, les acteurs coutumiers n'ont pas

importants à prendre en compte pour transformer les conflits intergénérationnels à travers des actions intergénérationnelles fondées sur les espoirs et les récits de paix des enfants.





**Conclusion**

# Conclusion

En conclusion, cette recherche présente un instantané ('snapshot') des points de vue et des expériences des garçons et des filles vivant dans les zones de Kaya et de Ouahigouya à un moment fragile non seulement dans leur propre vie, mais aussi dans l'Histoire du Burkina Faso. Moins d'un mois après la tenue de ces groupes de discussion, le gouvernement du Burkina Faso a été renversé par un coup d'État militaire, qui trouverait sa source en partie dans l'inaction ou l'incapacité perçue du gouvernement à gérer les conflits et les déplacements vécus notamment par ces enfants que nous avons rencontrés. Compte tenu du contexte politique actuel du pays et de l'instabilité permanente, il est impossible d'anticiper ce que l'avenir réserve aux enfants déplacés et à leurs familles vivant sur les sites de déplacés.

Aujourd'hui, l'équipe dirigeante qui a pris le pouvoir à l'issue d'un coup d'Etat le 24 janvier 2022, a notamment pour objectif un retour rapide des populations déplacées dans leurs localités d'origine, or les conditions actuelles ne sont pour le moment pas favorables à une réinstallation dans la plupart de ces zones d'origine. Même dans le cas d'une amélioration sensible de la situation sécuritaire à la suite des opérations militaires de sécurisation des territoires sous emprise des groupes armés, le retour de ces populations doit être aussi conditionné à la reconstitution des outils de production, la sécurisation des flux commerciaux, à la réouverture des services de l'Etat, et devrait se faire dans le cadre de processus locaux de réconciliation inter et intracommunautaire. Le gouvernement actuel de transition l'a bien compris, en initiant une dynamique de dialogue à travers les Comités Locaux de Dialogue. Dans tous les cas, il faut prendre en considération qu'une partie des déplacés internes (pour certains installés depuis trois années) ne souhaiteront probablement pas retourner, préférant s'intégrer durablement dans leur localité d'accueil.

Quoi qu'il en soit, pour les enfants qui ont participé aux discussions de groupe, le retour à la maison, mentionné par un seul enfant, ne semble pas un espoir collectif. Indépendamment du fait que certaines familles ou communautés retournent dans leur lieu d'origine ou qu'elles restent dans les localités d'accueil actuelles ou qu'elles se déplacent vers d'autres localités, il est essentiel de s'attaquer à la violence et à l'exclusion généralisées auxquelles sont confrontés les enfants dans ces zones. D'une part, étant donné que la violence et l'insécurité sont dans une large mesure le moyen ou la conséquence des luttes pour contrôler les ressources naturelles (notamment la terre), il est essentiel de prévenir les conflits par une distribution équitable des ressources, un accès aux services de base, centrés sur la recherche d'intérêts communs. D'autre part, faire revivre des formes plus endogènes de mécanismes de résolution des conflits, comme les pratiques de justice coutumière, peut aider à reconstruire le tissu social des communautés et les relations de confiance qui ont été brisées par les conflits et les déplacements.

Nous avons conscience que ce travail de revalorisation et de réappropriation des mécanismes endogènes et notamment coutumiers peut prendre du temps. On sait aussi que malgré les tendances des populations de ces zones à se tourner vers ces mécanismes au dépend des institutions judiciaires jugés moins accessibles, les mécanismes et acteurs de la justice coutumière ne sont pas sans limites, notamment en termes d'inclusion, de neutralité et d'indépendance. Il est donc important de continuer à travailler au renforcement des interactions entre les systèmes de justice formels et informels. C'est pourquoi les initiatives visant à développer une justice de proximité et à renforcer cette collaboration entre systèmes de justice à l'instar des Maisons de Justice et des Cliniques juridiques, devraient constituer une priorité des lignes d'actions du gouvernement et de ses partenaires afin d'être développées sur l'ensemble du territoire.

Dans ce contexte, cette recherche apporte un élément modeste mais significatif dans les discussions sur la cohésion sociale des communautés déplacées par l'insurrection ou les divisions communautaires : la possibilité de raviver les espoirs de paix vus à travers les yeux des garçons et des filles. Des enfants qui, malgré la violence et les déplacements qu'ils ont subis, nourrissent toujours l'espoir que leurs communautés puissent être reconstruites à partir des valeurs d'amitié, d'harmonie et de respect mutuel.

Par conséquent, lors de la réflexion sur les stratégies visant à répondre aux besoins de justice des enfants et des familles dans les lieux ciblés, il est important de reconnaître et d'élever les aspirations des enfants. Concrètement, cela pourrait impliquer de renouveler les mécanismes traditionnels de résolution des conflits d'une manière qui intègre les enfants et les jeunes en tant qu'agents du changement, en les responsabilisant comme acteurs de la transformation de conflits. Par exemple, cela pourrait se faire en renforçant les compétences des enfants et des jeunes en matière de communication non violente. Il est également essentiel de s'assurer qu'une perspective de genre est appliquée à ces approches. Par exemple, en créant des forums de dialogue et d'échange réservés aux femmes pour encourager le partage d'expériences d'une manière moins restreinte par les normes de genre dominantes du contexte, et pour développer les compétences de leadership des filles et des jeunes femmes.

Enfin, cette recherche présente un certain nombre d'implications pour les méthodes de recherche dans les contextes de déplacement dû à l'insurrection ou aux conflits intercommunautaires. D'un point de vue méthodologique, l'une des principales conclusions que l'on peut tirer de ces travaux est que les méthodes qualitatives de recherche telles que les focus groupes et l'observation sont une partie essentielle de la collecte de données. Créer un espace pour que les chercheurs puissent enregistrer leurs observations de la dynamique sociale dans laquelle se déroule un entretien ou un groupe de discussion est essentiel pour pouvoir interpréter les résultats, y compris pour lire dans les silences et identifier les zones d'autocensure. La recherche confirme également l'importance de l'équilibre entre les sexes au sein des équipes de recherche et de la mise en place de sessions dédiées aux filles pour leur permettre d'exprimer leurs points de vue d'une manière qui ne soit pas influencée par les normes de genre dominantes de la communauté et qui ne risque pas de nuire.



Délégation du Burkina  
01 BP 2212 Ouagadougou 01  
T +226 25 36 91 82, +226 25 36 05 07  
bfa.secretariat@tdh.ch



**Terre des hommes**  
Aide à l'enfance.